

## **COMMUNE DE BORDEAUX**

## **AVIS DE CONCERTATION**

## **Bordeaux**

## Aménagement du quartier Brazza - Concertation préalable

Le Président de Bordeaux Métropole informe le public que par délibération n°2017/663 en date du 27 octobre 2017, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé l'ouverture de la concertation préalable sur l'aménagement du quartier Brazza sur la commune de Bordeaux à compter du lundi 13 novembre 2017 jusqu'au lundi 11 décembre 2017.

Le public pourra consulter l'intégralité des documents relatifs à cette concertation, sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture au public, soit dans les locaux de Bordeaux Métropole - Bureau 646 - 4 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux, soit en Mairie de quartier de Bordeaux Bastide – 38 rue de Nuits 33100 Bordeaux, ainsi qu'en accès continu sur le site Internet de la participation de Bordeaux Métropole : <a href="https://www.participation.bordeaux-metropole.fr">www.participation.bordeaux-metropole.fr</a>

Une réunion publique se tiendra le 30 novembre 2017 de 18h30 à 20h30, à la Maison Cantonale, 20 rue de Châteauneuf, 33100 Bordeaux.

A l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication. Il sera également disponible sur le site web.